



Tél. : 03 20 07 17 60
Fax : 03 20 07 90 19
e-mail : contact@ville-emmerin.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune d'EMMERIN se réunira, en séance ⁽¹⁾ ordinaire, à la nouvelle salle du Conseil de la Mairie, 1 rue des Fusillés, le **JEUDI 26 JUIN 2025, à 18 H 00.**

FAIT À EMMERIN, LE 18 JUIN 2025

LE MAIRE,
Danièle PONCHAUX

ORDRE DU JOUR ⁽²⁾ :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du P.V. de la séance précédente (10 avril 2025).
- Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences.
- Finances :
 - subventions aux associations,
 - tarifs 2025/2026 :
 - école de Musique,
 - vide-greniers,
 - restauration scolaire,
 - activités péri et extra scolaires,
 - location aux associations, de la console lumière Espace Étoile.
- Personnel :
 - augmentation du nombre de C.E.E. Été.
- Urbanisme :
 - projet de création du périmètre et du programme d'actions de Protection des Espaces Agricoles et Naturels et Péri-urbains (P.E.A.N.P.).
- Divers :
 - tirage au sort des jurés de la cour d'assises.
- Informations diverses.

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

1, rue des Fusillés - 59320 EMMERIN

<http://www.ville-emmerin.fr>

Jours et heures d'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h,
les mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, le samedi de 8h00 à 12h00.